

















WALH' INFOS

NUMERO 17 - JANVIER 2023

janvier

2023

Sommaire

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 4 |  Échos du Conseil | 16 |  Un bilan prometteur pour l'opération Rénov'Énergie ! |
| 6 |  Nos tilleuls passés au crible | 17 |  Bonne nouvelle pour notre Place Saint-Vincent |
| 7 |  Lutte contre les inondations | 18 |  Dix nouveaux panneaux touristiques |
| 8 |  Pie, chouca, corneille et corbeau ... | 19 |  Les armoiries communales de Walhain |
| 10 |  Plantation de haies citoyennes à Walhain | 20 |  Marché de Noël des écoles |
| 11 |  Un arbre pour un nouveau-né | 21 |  « Charivari chez les lutins » un projet intergénérationnel ! |
| 12 |  Les Plaines de Walhain | 22 |  Lancement du «Budget Participatif» |
| 14 |  Walhain met à l'honneur ses couples jubilaires ! | 23 |  Un nouveau commerce local et des projets éco-innovants |

Facebook : facebook.com/CommuneWalhain

Newsletter : www.walhain.be/newsletter

info@walhain.be - 010/65.56.56

Editeur responsable : Collège communal
Place communale, 1 1457 Walhain

WALH'
INFOS

Chères Walhinoises, Chers Walhinois,

A l'aube de cette nouvelle année, c'est un message empreint de fierté et de reconnaissance mais également d'encouragement et de soutien que nous tenons à vous adresser.

Édito

L'année 2022 a, malheureusement, été marquée par une nouvelle crise dont nous ressentons depuis maintenant plusieurs mois les effets sur notre vie au quotidien. L'origine de cette nouvelle crise nous rappelle les périodes les plus sombres de notre histoire: une guerre, aux portes de l'Europe. En février 2022, la Russie a en effet décidé d'attaquer son voisin l'Ukraine. Depuis près d'un an, plusieurs millions d'Ukrainiens ont ainsi quitté leur pays, leur maison et, pour certains, ont dû abandonner leurs proches. À Walhain, nous avons fait preuve de générosité en accueillant des dizaines de réfugiés, démontrant une fois de plus la réalité concrète de notre engagement en tant que Commune hospitalière comme nous le faisons, entre autres, en accueillant plusieurs transmigrants depuis déjà 4 ans. Nous sommes particulièrement fiers et reconnaissants de l'accueil, de l'aide que vous avez apportés, du temps consacré à ces nombreux réfugiés leur permettant ainsi de trouver un moment de répit et de reconstruire leur vie en s'intégrant dans la vie de notre communauté.

Cette crise nous frappe désormais de plein fouet, touchant en particulier et de manière dramatique les ménages les plus défavorisés de notre commune. Notre rôle, en tant que premier niveau de pouvoir en contact direct avec la population, est, bien entendu, d'apporter le soutien nécessaire aux citoyens en leur apportant l'aide visant à leur permettre de vivre conformément à la dignité humaine. Les moyens de notre CPAS ont été renforcés pour permettre d'apporter cette aide principalement au niveau du coût de l'énergie mais, nous le constatons malheureusement aussi, dans la prise en charge des frais liés aux soins de santé.

En ce qui concerne le coût de l'énergie, au-delà des décisions nécessaires à prendre aux niveaux régional, fédéral et européen afin de limiter les conséquences de cette crise et, surtout, de renforcer notre autonomie énergétique, nous sommes à vos côtés pour vous aider et vous encourager à entreprendre les démarches nécessaires en vue de réduire nos consommations d'énergie. À Walhain, notre logement constitue l'un des principaux secteurs consommateurs d'énergie. Dans ce cadre, nous avons lancé le projet Corenove dont un premier bilan vous est présenté dans ce nouveau numéro du Walh'infos. Au niveau communal, nous avons également entrepris de nombreux chantiers en vue de réduire nos consommations énergétiques: installation d'un sas d'entrée à la maison communale, coupure de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin, amélioration de la performance énergétique de l'ancien bâtiment de l'école Walhain, rénovation énergétique de la Salle du Fenil, rénovation de notre centre sportif et lancement d'un marché d'auteur de projet en vue d'améliorer l'isolation et le développement de sources énergétiques renouvelables pour l'ensemble de nos bâtiments communaux.

À côté de ces investissements visant à réduire nos consommations énergétiques, d'importants projets seront mis en œuvre prochainement afin d'améliorer et de sécuriser notre mobilité, améliorer le cadre de travail de notre personnel et poursuivre la lutte contre les inondations. Deux projets importants seront également lancés cette année afin de répondre au besoin criant de places d'accueil de la petite enfance: la crèche communale du Petit Favia passera de 18 à 35 places et une nouvelle crèche de 42 places sera créée sur les sites des Cortils à Tourinnes.

Pour mettre en œuvre tous ces projets, nous pouvons compter sur la compétence et l'efficacité de l'ensemble de notre personnel communal, de nos écoles et de notre CPAS. Nous les remercions chaleureusement pour leur travail accompli au quotidien au service des Walhinoises et des Walhinois.

Au nom du Conseil communal, nous vous souhaitons une excellente nouvelle année, remplie de moments de bonheur et de joie partagés avec votre famille, vos amis et vos proches.

Xavier Dubois – Bourgmestre / Nadia Lemaire - Première Echevine / Olivier Petronin - Deuxième Echevin
Vincent Eylenbosch - Troisième Echevin / Isabelle Van Bavel-De Cocq - Quatrième Echevine
Agnès Namurois - Présidente du CPAS / Alda Biyela Matondo - Directrice générale faisant fonction

- Le Conseil communal a adopté le **coût-vérité des déchets pour l'exercice 2023** qui établit le rapport entre les recettes (principalement le produit de la taxe sur la gestion des déchets) et les dépenses (principalement la collecte et le traitement des déchets ménagers ainsi que le coût de gestion du parc à conteneurs) liées à la gestion des déchets. En 2023, les coûts de collecte et de traitement des déchets sont fortement impactés par l'inflation (+12%). Le taux de couverture en est dès lors dégradé s'établissant à 90,09 %, alors qu'il doit normalement atteindre un minimum de 95%. **Vu la crise actuelle, il n'est pas envisageable de répercuter ce coût supplémentaire sur le portefeuille des Walhinois. Le Conseil communal a donc décidé de prendre en charge ce déficit conjoncturel de près de 25.000 €. Par conséquent, la taxation en matière de gestion des déchets reste inchangée en 2023.** Une seule modification a été adoptée. En effet, inBW a décidé de modifier les sacs organiques qui seront plus solides, moins chers (de 0,5 à 0,4 € / sac) mais plus petits (de 25 à 20 l/sac).
- Le Conseil communal s'est penché sur la proposition de **modification de voirie liée au projet de revitalisation du site de l'ancienne Sucrierie à Chastre**. Pour rappel, le programme envisagé par la Commune de Chastre et le promoteur vise la construction de 103 appartements, de 2 surfaces commerciales, d'une crèche et de 4 parkings souterrains. La modification de voirie prévoit la mise en sens unique de la Rue Ledocte qui permet actuellement d'arriver et de repartir de la place de la gare et le report de tout le trafic actuel ainsi que du futur trafic généré par le projet immobilier projeté sur la Rue de la Sucrierie, partagée entre Chastre et Perbais. **Le Conseil communal a émis un avis défavorable par rapport à ce projet estimant, notamment, que :**
 - **Le report de trafic sur la Rue de la Sucrierie est inacceptable ; celle-ci est en effet inadaptée au charroi envisagé (largeur, fondation, absence de trottoir).**
 - **Le trafic doit entrer et sortir par la Rue Ledocte, mieux adaptée.**
 - **L'étude de mobilité datant de 2011 est obsolète.**
 - **Le bâti projeté à front de la rue de la Sucrierie est trop imposant pour le contexte urbanistique de Perbais.**
- Parmi les autres points adoptés par le conseil communal, notons :
 - L'avis défavorable par rapport à un projet de modification de sentier lié à un nouveau projet immobilier projeté sur la parcelle adjacente à l'ancienne Cure de Walhain.
 - La relance d'un marché de services relatif à l'entretien des chaudières dans les différents bâtiments communaux pour une période de 4 ans.
 - L'approbation du programme d'actions 2023-2025 du contrat de rivière Dyle-Gette intégrant la poursuite de la lutte contre les points noirs (pollution, déchets verts, dégradation des berges, ...) ainsi que les différents projets du Plan d'actions inondations (travaux de lutte contre les ruissellements dans les quartiers, entre autres, de Spêche, de Saint-Paul, du Val d'Alvaux et de la Cruchenère).
 - La reconduction de la collaboration avec l'Asbl Pro-Vélo pour l'accompagnement des brevets cyclistes 2022-2023.
 - La conclusion d'une convention avec l'Asbl La Chaloupe pour l'organisation d'un tutorat scolaire, le projet CQFD, proposant un accompagnement aux élèves du secondaire en langues, mathématiques et sciences.Tous les points ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.

Conseil communal du 19 décembre 2022

- **L'adoption du budget 2023 constituait le point essentiel de cette dernière séance de l'année*. Ce budget est particulièrement marqué par le phénomène d'hyperinflation qui frappe notre économie depuis le déclenchement de la crise économique provoquée par la guerre en Ukraine.** Cet impact se fait ressentir principalement au niveau de 4 postes principaux :
 - Dépenses de personnel et pensions des mandataires : augmentation importante de près de 12%, provoquée par la prise en compte, en année pleine, des cinq indexations salariales automatiques que nous avons connues en 2022 ainsi que par la prévision de 2 indexations supplémentaires actuellement annoncées par le Bureau Fédéral du Plan en 2023.

*La présentation détaillée du budget 2023 est disponible sur le site internet de la Commune.

- Dépenses de fonctionnement : majoration encore plus importante de plus de 15%, résultat principalement de la flambée des prix de l'énergie. Sur la base des consommations énergétiques réelles, le coût des dépenses d'électricité et de gaz a été multiplié par 4.
- Dépenses de transfert : les dotations au CPAS, à la Zone de Police et à la Zone de Secours connaissent également une augmentation importante en lien, principalement, avec l'indexation des salaires et l'augmentation des dépenses énergétiques que ces entités connaissent elles-mêmes.
- Dépenses d'investissements : les projets en cours connaissent des majorations liées à l'application automatique des formules légales de révision et les nouveaux projets doivent voir leurs prévisions majorées de plus de 15%.

Le budget 2023 en synthèse :

- Un équilibre budgétaire avec 10.642.832,25 € de recettes et de dépenses à l'ordinaire
- Des projets d'investissement pour un montant total de 6.418.695,39 €
- 855.00 € mobilisés pour le Plan d'actions inondations
- Des provisions constituées à hauteur de 1.367.446,38 €

⇒ Un budget ambitieux, malgré la crise, prudent et intégrant des investissements prioritaires.

- Le Conseil communal a adopté le projet de cahier des charges visant **l'aménagement cyclable du chemin agricole reliant la Rue du Baty au village de Baudecet**. Ce projet consiste en la finalisation du début de Ravel existant. Il intègre des aménagements spécifiques visant l'amélioration de la gestion des eaux de ruissellement en amont de la Rue du Baty, intégrant un revêtement drainant ainsi que l'aménagement d'un fossé à redents tout le long de la pente vers Sart. Un élément bloquant visant à empêcher le trafic de voitures sera également installé. Le coût pour la commune est estimé à 51.244,07 € subsidié à 80% par la Région wallonne.
- Ce dernier Conseil de l'année a également acté différents changements au sein de nos instances.
 - Comme annoncé en début de mandature, Francis Sprimont a cédé son mandat à Olivier Petronin qui devient ainsi le nouvel échevin des Travaux publics, de la Culture, des Sports, des Festivités locales, des Jumelages et des Commémorations. Le Conseil Communal a remercié Francis pour son dévouement au service de notre commune, au sein du Collège pendant ces 4 années, mais également tout au long de sa vie au travers de son investissement pour la culture et le sport à Walhain. Merci Francis et bienvenue à Olivier !
 - Deux changements au niveau du CPAS : Jean-Luc Gilot remplace Alison Amen qui quitte son mandat pour des raisons professionnelles. Enfin, Geoffroy Cassart devient Conseiller de l'Action sociale suite au décès de Raymond Flahaut.



Olivier Petronin



Francis Sprimont



Jean-Luc Gilot



Alison Amen



Geoffroy Cassart



Raymond Flahaut

Monsieur Raymond Flahaut nous a quitté le jeudi 8 décembre 2022, à l'âge de 78 ans. Nous retiendrons de lui une vraie personnalité, un homme de convictions et d'une grande générosité. Que ce soit en tant que Président du CPAS, Échevin de l'urbanisme, Échevin des cultes et des commémorations ou conseiller communal et de l'action sociale, nous n'oublierons pas son enthousiasme lorsqu'il s'agissait de s'investir dans l'une de ces fonctions depuis 1982 et jusqu'à son décès le jeudi 8 décembre.

Nos tilleuls passés au crible



Les équipes d'ApiTrees, experts mandatés par la Commune, ont débuté le processus d'analyse sanitaire des tilleuls de la Drève Chèvequeue. Cette première étape consistait en une analyse visuelle visant à rendre compte de l'état de santé de chaque arbre bordant ces 2 km de route.

Cette première étape d'analyse terminée, les 4 experts vont se réunir pour se concerter, désigner les arbres pour lesquels il faut étendre l'analyse (dendrométrie, grimper pour aller observer en hauteur, ...) et établir le rapport à la fois général de la Drève et des fiches individuelles composées sur place.

Malgré quelques blessures constatées, les premières observations se montrent, dans leur ensemble, plutôt rassurantes ; nos tilleuls sont matures et ont toujours vécu dans le stress d'une route à leur pied, ils s'y sont adaptés.

Dans les années 90, la Commune a confié la taille de ces tilleuls à un entrepreneur privé qui les a taillés en têtard alors qu'ils étaient déjà grands. Les arbres n'y étaient pas préparés. Sous le stress, ils ont rejeté un maximum pour refaire leur système de photosynthèse et d'évapo-transpiration, vital pour eux.



À l'époque, on pensait que cette taille les «rajeunissait», aujourd'hui l'interprétation du phénomène de rejet est différente (stress, réaction de survie, ...). Certaines branches taillées trop court n'ont pas eu le temps de cicatriser correctement avant que les champignons ne pénètrent dans le bois et colonisent les branches et au-delà (le tronc). Les tilleuls ont donc été fragilisés et certains ont beaucoup souffert.



Lutte contre les inondations

La commune de Walhain vient de terminer l'aménagement de redents dans un fossé de remembrement long de plus 1400 m pour temporiser la quantité d'eau arrivant dans le Nil au pont de Spèche.

Parmi la centaine d'actions prévues dans notre Plan d'action inondations, figure la limitation des inondations par débordement du Nil en retenant les eaux de ruissellement qui s'y jettent.



Quand il y a afflux d'eau (orage...), les redents fonctionnent comme des barrages. Tandis qu'en temps normal, ils laissent l'eau s'écouler naturellement, et s'il y a vraiment beaucoup d'eau, le surplus est guidé par le fossé grâce à la surverse prévue au-dessus de chaque redent. Nous avons aussi redonné le gabarit d'origine de ce bien nommé « Fossé Terre à l'Eau ».



Ces redents sont aménagés dans de longs fossés creusés lors du remembrement et amènent les eaux de grands bassins versants depuis Walhain jusqu'à Nil-Saint-Martin.

Nous pouvons également saluer la collaboration de plusieurs exploitants agricoles pour l'installation dans leurs parcelles de fascines (barrage fait de branchages) pour filtrer les boues de ruissellement et pour l'aménagement de bandes enherbées ou similaires qui visent aussi la limitation des

ruissellements.

Comme vous pouvez le constater, des solutions se mettent en place.

Celles-ci viennent s'ajouter à plusieurs actions déjà menées : nettoyage et réparation des égouts, dégagement d'obstacles sous les ponts ainsi que le curage complet du Nil (Hain) et celui de plusieurs affluents.

Pour rappel, plusieurs primes ont été octroyées aux exploitants agricoles afin de favoriser l'installation de bandes enherbées, fleuries ou de miscanthus dans des



terres cultivées pour lutter contre l'érosion des sols et ralentir le ruissellement impactant les voiries et les habitations.

Rappelons aussi que la commune aide ses habitants via l'octroi d'une prime visant à protéger leur habitation contre les inondations en favorisant la mise en place de dispositifs durables capables de stopper l'intrusion des eaux.



Pie, chouca, corneille et corbeau ...

Choucas des tours, corneilles noires et corbeaux freux sont très présents chez nous. Par contre, le corbeau familier n'est pas encore observé dans notre région.

Réputés pour leur grande intelligence, ils sont toutefois assez visibles et bruyants ce qui leur confèrent souvent un statut d'indésirables.

« Une colonie d'oiseaux noirs et lugubres qui ont envahis et hantent le centre du village » nous écrit une Walhinoise.

Observateurs, les corvidés s'adaptent à leur environnement et font preuve de capacités étonnantes. Des corbeaux, proches de l'homme, parlent. Ces oiseaux noirs ont développé des techniques pour casser les noix : certains les laissent tomber de plusieurs mètres de haut sur le sol, tandis que d'autres les déposent sur un passage pour piétons quand les voitures sont à l'arrêt et attendent qu'au changement de feux les voitures écrasent leur noix.

Les corneilles noires sont plus discrètes et vivent habituellement en couple à l'orée des bois, dans les pâturages et même dans les villes. Mais en hiver, elles se mêlent aux grandes bandes de choucas et de corbeaux dans les champs. Ces rassemblements sont impressionnants, tantôt couvrant les cimes des hauts arbres, tantôt couvrant un champ et s'y nourrissant.



Les effectifs de corneilles noires sont importants en Wallonie, cette espèce est en augmentation, tout comme les corbeaux freux. Tandis que la population de pies bavardes est considérée comme stable, de même que celles des choucas des tours. Leurs prédateurs se font rares et ne parviennent plus à réguler ces populations.

... des oiseaux de malheur ?

Nos agriculteurs subissent des dégâts de corvidés aux cultures ou aux ballots de fourrage enrubannées, avec pour conséquence des pertes économiques.

Les chasseurs déplorent ce prédateur d'œufs dans les nichées d'autres oiseaux des plaines et de passereaux. Des naturalistes observent les pies attaquer les petits oiseaux ; même le merle s'aventure à défendre des moineaux contre les pies. Leur nombre rebute le faucon pèlerin qui devrait les chasser. Et les citoyens se plaignent du bruit incessant que causent les colonies de corvidés qui s'agglutinent près des habitations.

Si la Ligue royale belge de protection des oiseaux admet que les corneilles ne dédaignent pas « à l'occasion des œufs de nids mal dissimulés », elle révèle que l'oiseau mange surtout des fruits, des charognes, des déchets. « Il joue un rôle de nettoyeur et est donc un animal utile », dit Ludivine Janssens, chargée de missions à la LRBPO.

Réguler la population ?

La destruction de la corneille noire et des pies est accordée au titulaire du droit de chasse. Le corbeau freux et le choucas des tours sont quant à eux repris dans la liste des espèces protégées établies par l'Europe (Directive Oiseau). Des dérogations peuvent néanmoins être octroyées pour les détruire en cas d'abondance et de dégâts. La destruction des corneilles noires, choucas, corbeaux freux, geais et pies, ainsi que leurs œufs et couvées, peut être autorisée, uniquement de jour, dans les champs, cultures, prés, prairies, vergers et installations diverses susceptibles de subir des dégâts de la part de ces oiseaux.

La dérogation est accordée dans ce cas-ci pour le motif de la protection d'autres espèces

animales et végétales.

Le problème soulevé par les agriculteurs et les chasseurs est que la dérogation octroyée par le Département Nature et Forêt qui lui-même demande l'avis du Pôle Ruralité est devenu un processus long et laborieux, retardant l'opération de régulation. Qui plus est, le nombre octroyé s'avère insuffisant dans certains sites pour réduire la pression des corvidés.

À Walhain, le Président de la Cellule cynégétique a rencontré le Bourgmestre et le Service de l'Environnement pour faire part du désarroi des agriculteurs et des chasseurs de plaine. Il demande à la commune de soutenir la requête de ces derniers auprès de la Ministre de l'Environnement à qui ils demandent de réviser la Loi sur la conservation de la nature dans le but de simplifier la procédure de «dérogations espèces» et d'accélérer ainsi les démarches.



Pour se faire une idée plus précise du problème rencontré à Walhain, la Commune vous suggère de lui communiquer vos observations : lieu (adresse ou coord. GPS), dates et nombre approximatif d'oiseaux et description (à défaut de pouvoir nommer l'espèce) avec des photos à l'appui. L'objectif est de se faire une idée des populations et des sites concernés.

Vous pouvez écrire et envoyer vos photos au service de l'Environnement : environnement@walhain.be

Plantation de haies citoyennes à Walhain

C'est devenu une tradition, une bonne tradition : le samedi de « la Journée de l'Arbre », des citoyens rassemblés par TWiST (association ouverte à tous) plantent une haie de campagne en collaboration avec la Commune qui s'accorde avec des exploitants agricoles intéressés par les haies en bord de champ, tandis que les ouvriers communaux préparent le matériel et finalisent la plantation (broyat, tuteurs...).

Ces derniers ont également planté deux haies de campagne grâce au soutien de la Province du Brabant wallon qui, à travers son projet « Maillage écologique », nous a fourni les plants produits par un pépiniériste wallon. Ils ont aussi poursuivi la plantation de fruitiers à Nil.

Au total, ce sont trois haies qui totalisent 400 mètres de long qui ont été plantées.



Au cours de cette année 2022, ce sont plus de 600 plants qui ont ainsi renforcé la biodiversité de notre territoire.

Gageons que les bénéficiaires de la distribution des 120 arbres et des 1000 arbustes de cette année, grâce au soutien de la Région Wallonne dans le cadre de la « Semaine de l'Arbre », contribuent au maillage écologique un peu partout dans la commune. De même que les 50 pêcheurs attribués aux nouveau-nés de 2022.



RAPPEL : Nous vous conseillons de tailler vos haies avant ou après la nidification, soit avant le mois de mars ou après le mois juin.

Ce conseil est également valable pour l'élagage des arbres.
Préservez nos oisillons !



Un arbre pour un nouveau-né

Chaque année, quelques 80 bébés naissent à Walhain. Ceux-ci font la joie et le bonheur de leurs heureux parents... Depuis quatre ans, nous souhaitons accueillir les nouveaux-nés walhinois de façon symbolique. Très vite, l'idée de l'arbre s'est imposée à nous : pour grandir, évoluer, se développer, chacun a besoin de racines bien ancrées.

**Planter un arbre à la naissance de son enfant est symbole de vie, de longévité.
L'arbre protège, nourrit...**



Mais au delà de ces symboliques, nous souhaitons toutes et tous offrir à nos enfants un monde où il fait « bon vivre ».

Personne, à l'heure actuelle, ne peut nier l'importance du défi climatique qui nous attend.

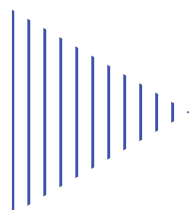
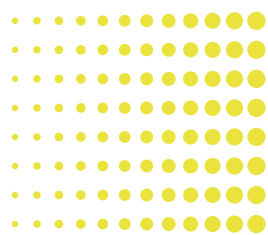
Nous avons tous un rôle à jouer, tout aussi petit qu'il soit.

Planter des arbres sur notre territoire walhinois participe à relever le défi. L'arbre est un producteur d'oxygène, un purificateur d'air et une source de vie. En captant le carbone, les arbres réduisent les gaz à effet de serre. Leur système racinaire aide à prévenir l'érosion du sol, ce qui aide à son tour à prévenir la pollution de l'eau.


Cette édition 2022 fut, comme à chaque fois, un moment convivial de rencontres, de discussions et d'accueil de nos nouveaux concitoyens...



jeux coopératifs ● jeux sportifs ▲ jeux musicaux ■ excursions
ateliers d'expression ◆ ateliers créatifs ≡ ateliers culinaires



Les
Plaines

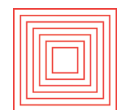
de   

Walhain

Carnaval : du 20 au 24
février 2023
à l'école de Perbais



Printemps : du 01 au 05
mai 2023
à l'école de Tourinnes



Été : du 10 au 21
juillet 2023
à l'école de Tourinnes



Été : du 31 juillet au 11
août 2023
à l'école de Walhain



Les Plaines de Walhain proposent un espace dynamique où tout est mis en oeuvre pour l'épanouissement et la détente des enfants. Elles sont organisées pour les enfants de 2,5 à 12 ans dans les locaux de l'école communale de Walhain-centre, Tourinnes Saint-Lambert, Perbais ainsi que dans l'école de la Communauté française de Nil-St-Vincent.

David, tu es coordinateur des Plaines de Walhain, peux-tu nous en dire un peu plus sur ton travail ? Qu'est-ce qui te plaît dans ce poste ?

Travailler avec les enfants, c'était un de mes premiers jobs étudiant et j'ai tout de suite aimé !

Si l'on remonte un peu dans mon passé, quand j'étais plus jeune et que des enfants venaient à la maison, mes parents me chargeaient déjà de m'occuper d'eux et j'aimais bien ça, le courant passait bien !

Les Plaines, j'aime aussi parce que je n'ai pas l'impression de travailler dans le sens où je m'amuse, en fait ! C'est les vacances pour moi aussi ! (rire).

Aujourd'hui, malgré le fait que je sois coordinateur, je prends toujours le temps de jouer avec les enfants qui viennent chez nous. Passer un peu de temps avec eux, apprendre à les connaître.

Là où il y a plus de travail, c'est dans toute la préparation qu'il y a derrière les activités. Imaginer, tester, améliorer, proposer du neuf ; ça, c'est un vrai boulot !

Une autre raison qui donne aussi du sens à ce que je fais pour les plaines de Walhain, c'est cette possibilité d'offrir des vacances à ceux qui n'en ont pas, dans le sens où on essaie toujours d'insuffler un climat « de vacances » dans nos activités.

Pendant les plaines, je suis toujours heureux de voir les enfants s'épanouir et vivre des vacances enrichissantes grâce aux différentes activités préparées par notre équipe d'animation, c'est un vrai plaisir de pouvoir leur offrir cela !



Virginie, tu es coordinatrice des accueillantes d'enfants dans l'extrascolaire pour les écoles communales, peux-tu nous parler un peu de ton quotidien, de ce qui te plaît dans cette mission ?

Il y a trois implantations scolaires et chacune a sa façon de travailler. Pour commencer, j'adore les enfants et je pense que, pour ce job, il faut vraiment connaître les enfants, apprendre à les connaître pour qu'un feeling passe. Une fois que le feeling passe, les enfants sont super respectueux et s'installe alors une vraie relation sur le long terme tout comme avec les parents.

Nous fonctionnons par équipe de 2 accueillantes et pour ce qui est des activités, on essaie toujours de tenir compte de ce que les enfants veulent. Mais en maternelle c'est surtout orienté artistique.

En primaire, c'est parfois très foot, très jeu de société, certains sont parfois plus dessin, bricolage, ...

En tant que coordinatrice des accueillantes, ce n'est pas toujours facile de gérer les disponibilités afin de ne pas se retrouver en équipe réduite. C'est un challenge parfois quotidien qui fait partie du job ! Pour les temps de midi, on cherche toujours des volontaires ! Le message est passé ! (rire).



Walhain met à l'honneur ses couples jubilaires !

Nous sommes le 25 novembre 2022, il est 18h, salle du Fenil.

Dans un instant, nos invités vont arriver ; nous les attendons avec impatience.

Ils sont précieux, ils ont beaucoup à offrir, tellement à nous apprendre.

Le temps de les installer et en un instant la magie opère grâce aux lectures de nos orateurs qui, au fil des lignes rédigées avec beaucoup d'attention et de tendresse, nous offrent des tranches de vie, des histoires et anecdotes qui ont construit ces couples.

Ces couples présents, ce sont Jean & Nicole, Jules & Nicole, Francis & Monique, Michel & Paulette, André & Monique, Serge & Dominique, Jules & Lucienne.

Cette année, ils célèbrent 70, 60 ou 50 ans de mariage.

Noces de platine, de diamant ou d'or.

Autant d'années d'amour, de tendresse, de projets, de partage, de complicité, de compréhension, d'écoute, de joies, de tristesse, d'expériences de vie.

Ils se sont rencontrés lors d'un souper, à la piscine, à la kermesse, au travail, au catéchisme, peut-être lors d'une excursion ou à l'ouverture d'un bal... et ne se sont plus quittés pour fonder, ensemble, le socle de leur vie maritale. C'est cette base solide qui leur a permis de créer une famille et de la maintenir unie et aimante.

Ce soir du 25 novembre, ils partagent avec nous, un peu de leur recette secrète, celle qui les a amenés jusqu'à aujourd'hui avec leurs enfants, petits-enfants et nombreux amis. Cette recette qui nous fait lire dans leurs yeux, tout l'amour et la patience qu'il faut pour ne jamais se lâcher. En se tenant solidement la main, ils nous font comprendre qu'il y a encore tellement à faire, à donner, à recevoir et que nous nous reverrons certainement bientôt pour partager d'autres de ces moments de grande chaleur humaine.

Jean & Nicole, Jules & Nicole, Francis & Monique, Michel & Paulette, André & Monique, Serge & Dominique, Jules & Lucienne, c'est nous qui vous remercions de nous avoir ouvert vos cœurs et d'avoir eu l'honneur de partager cette soirée à vos côtés.



**Monsieur Jules Michaux
et Madame Lucienne Pierre
70 ans de mariage**



**Monsieur Jean Bombeeck
et Madame Nicole Jouret
60 ans de mariage**



Monsieur Francis Lecocq
et Madame Monique Mathy
60 ans de mariage



Monsieur Jules Vandebosch
et Madame Nicole Roussel
60 ans de mariage



Monsieur Serge Zanchetta
et Madame Dominique Piérard
50 ans de mariage



Monsieur Michel Demannez
et Madame Paulette Gustin
50 ans de mariage

Saluons également ...

- Mr Messien José & Mme Thieffry Nicole (50 ans)
- Mr Neuret François & Mme Caëls Anne-Marie (50 ans)
- Mr Ladriere Guy & Mme Lengele Yvette (50 ans)
- Mr Vanham Louis & Mme Fremy Geneviève (50 ans)
- Mr Delchevalrie Gérard & Mme Henry Marie (50 ans)
- Mr Vandenneule Bernard & Mme De Winter Paula (50 ans)
- Mr Gruselle Marc & Mme Libert Christine (50 ans)
- Mr Saintmard Claude & Mme Schotte Christiane (50 ans)
- Mr Libotte Victor & Mme Lauwers Brigitte (50 ans)
- Mr Dumasy Fernand & Mme Pierard Bernadette (60 ans)
- Mr Barras Michel & Mme Rouer Jeannine (60 ans)
- Mr Masset Léopold & Mme Marlair Odile (65 ans)
- Mr Bonnevie Pierre & Mme Janssens Annik (65 ans)
- Mr Buysse Raymond & Mme Villers Blanche (70 ans)



Monsieur André Geubel
et Madame Monique Métral
50 ans de mariage



CORENOVE : Un bilan prometteur pour l'opération Rénov'Énergie !

Nous vous en parlions dans l'édito de ce numéro, la crise énergétique nous touche de plein fouet entraînant avec elle de nombreuses urgences et modifiant profondément notre rapport à l'énergie et à la manière dont nous la consommons.

Loin d'avoir anticipé une telle crise, il y a un an de cela, La Commune de Walhain avait déjà tenu à proposer à ses citoyens de participer à une opération baptisée « Rénov'Énergie » (développée par la coopérative CORENOVE). Opération au travers de laquelle un service d'accompagnement gratuit et personnalisé est proposé afin d'aider chaque citoyen qui le souhaite à procéder à la rénovation énergétique de son logement. De quoi le rendre plus confortable, plus efficace énergétiquement, tout en réduisant ses charges un maximum. De manière concrète, l'analyse énergétique d'un bien coûte 80 €, somme qui vous est remboursée en cas de signature de devis pour la réalisation des travaux.

Ce projet poursuit un triple objectif : en plus de viser la réduction considérable des dépenses énergétiques, avec pour conséquence directe la réduction du montant des factures, celui-ci s'inscrit dans un objectif plus global de réduction des émissions de CO₂ tout en favorisant les entreprises locales.

Pour ce qui est du premier objectif, le bilan de cette première année est plutôt prometteur. Nous avons le plaisir de constater un certain engouement du citoyen pour l'opération « Rénov'Énergie ». En effet, ce n'est pas

moins de 46 ménages walhinois qui ont participé à l'opération, tandis que d'autres sont actuellement en demande de bénéficier de cet accompagnement.

Quant au coût projeté de leurs consommations énergétiques, on peut, en moyenne, constater une baisse de 51% ! (jusqu'à -91% pour la consommation électrique !).

De plus, les études réalisées démontrent que, si l'entièreté des travaux prévus par les candidats sont réalisés, leurs émissions de CO₂ diminueront de 63% ! Enfin, les retombées pour l'emploi local, dans le secteur de la construction, s'avèrent potentiellement élevées et continueront à progresser au cours des deux prochaines années. Une bonne nouvelle dans le contexte actuel de "relance économique post-covid" !

En outre, cette opération a également permis de mettre en évidence certains freins à la rénovation énergétique globale des bâtiments. En effet, les mécanismes d'emprunts sont souvent peu adaptés à des rénovations lourdes et ne tiennent pas compte des économies d'énergie réalisées tandis que les procédures administratives peuvent parfois s'avérer longues et complexes.

Malgré ces freins, nous sommes heureux de constater le succès de l'opération Rénov'Énergie permettant d'activer une demande et une offre en dynamisant le marché local de la rénovation tout en intégrant les enjeux sociaux, économiques et climatiques.

Vous souhaitez agir positivement sur votre bâtiment, pour réduire les factures d'énergie et l'impact sur le climat ? Rendez-vous sur la plateforme : corenove.be.

Bonne nouvelle pour notre Place Saint-Vincent

Le Gouvernement wallon a décidé de soutenir le réaménagement de la Place dans le cadre de l'appel à projets « Coeur de village ». Un subside de 435.634,81 € (80% de l'investissement) permettra de réaliser ce projet dont les premières esquisses datent de plus de 20 ans.

Un projet construit progressivement grâce aux avis de nombreux citoyens et usagers de la place via, entres autres, notre Commission locale de développement rural (CLDR)



Le projet permettra d'optimiser les différentes fonctions de la place, de sécuriser son accès ainsi que le tronçon de la Rue St-Vincent qui la jouxte, de créer des espaces de rencontre conviviaux, de protéger et mettre en valeur le tilleul central et, enfin, de faciliter l'entretien de la place.

Merci à toutes les personnes (citoyens, agents communaux et architectes) qui ont participé à l'élaboration de ce projet et vont permettre sa concrétisation.



Dix nouveaux panneaux touristiques



Vous les avez peut-être aperçus au détour d'un chemin, sur une place de village, aux abords d'un lieu public, de nouveaux panneaux touristiques ont été installés tout récemment.

Ces panneaux d'un format confortable présentent de nombreuses balades et lieux dignes d'intérêt dont la description complète est accessible via un QR-code à scanner.

Outre la carte des balades elle-même, ce sont autant de liens directs vers des circuits au format numérique, vers des points d'intérêt et vers de nombreuses pages consacrées à la découverte de Walhain que vous retrouverez.

Fermes brabançonnaises typiques, maisons fortes, moulins à vents ou souvenirs oubliés, sont autant de lieux captivants et chargés d'histoire qui vous sont proposés au travers de ces itinéraires. Notre commune rurale regorge d'endroits de promenades parfois méconnus au travers desquels l'on découvre quantité de lieux qui méritent toute notre attention.

Ces panneaux interactifs font partie d'un projet plus vaste baptisé « Walhain en poche » une application qui crée des connexions entre vous et les différents offres et services que propose la commune.

Cela s'inscrit dans une démarche dite UX (user expérience) qui a pour but de simplifier un maximum l'accès à l'information.

Pour le développement de ce projet, nous nous appuyons aussi bien sur des notions d'utilisabilité (la « facilité d'usage » de l'interface) que sur l'impact émotionnel ressenti au travers de son contenu.

Ainsi, l'application propose des accès directs à certains services communaux comme l'E-Guichet, un annuaire commercial, un annuaire pour l'horeca... tout comme des fonctionnalités plus originales comme, par exemple, la carte interactive des « Balades dans le Temps » qui montre l'histoire d'un lieu au travers d'anciennes photographies...

Restez connectés car l'application est susceptible d'encore évoluer, toujours en poursuivant un même but : faciliter l'accès à l'information au plus grand nombre.

Une facilité pour les Walhinois, bien sûr, mais aussi pour les touristes de passage qui sont de plus en plus nombreux à venir se ressourcer dans nos campagnes.



Connaissez-vous Walhain en Poche ?

Comme son nom l'indique l'application est orientée mobile et a pour objectif de vous permettre de rester en contact avec les services communaux comme l'e-guichet mais aussi de vous tenir informés des événements culturels tout comme de profiter de services supplémentaires que l'on ne retrouve pas sur le site internet.

Rendez-vous sur : walhain.enpoche.be pour profiter de toutes ses fonctionnalités et rester connectés !

Les armoiries communales de Walhain

Nos armoiries communales sont décrites et figurées de la façon suivante : « d'argent à une croix pattée et alésée, au montant de gueules brochant sur la traverse d'azur ». En d'autres termes, cette description obscure mérite quelques explications. Le terme « d'argent » désigne la couleur de l'écu où sera placé le meuble, en l'occurrence la croix pattée, ainsi nommée parce que ses bras s'élargissent à chaque extrémité. Alésée signifie que les bras de la croix sont raccourcis de manière à ne pas toucher le bord de l'écu. Le montant de gueules, c'est-à-dire de couleur rouge, est la partie verticale de la croix. Brochant, c'est-à-dire passant par-dessus la traverse d'azur, à savoir la partie horizontale de la croix de couleur bleue.

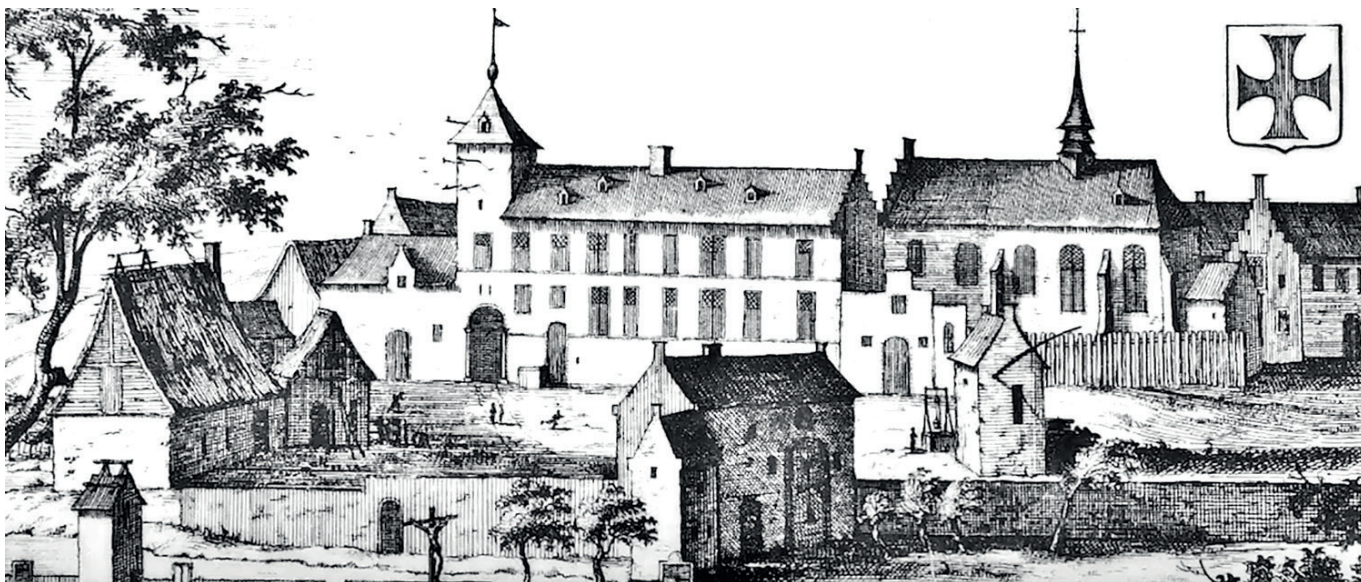


Nos armoiries communales représentent la croix de l'ordre des Trinitaires. Cet ordre religieux fut créé par Jean de Matha et Félix de Valois, dans le but de libérer, via le paiement d'une rançon, les chrétiens qui avaient été emprisonnés par les musulmans en Terre sainte lors des croisades. La tradition raconte que les deux fondateurs de l'ordre des Trinitaires se sont rencontrés dans une forêt épaisse non loin de Château-Thierry en France. Lors de cet entrevue, les deux religieux assistèrent à l'irruption d'un cerf blanc, portant entre les cornes une croix rouge et bleue, venu auprès d'eux s'abreuver à une fontaine. L'ordre des Trinitaires sera approuvé, en même temps que sa règle, par le pape Innocent III le 17 décembre 1198.

Pourquoi la commune de Walhain a-t-elle choisi ces

armoiries ? En fait, il s'agissait des armoiries de l'ancienne commune de Tourinnes-Saint-Lambert, laquelle opéra ce choix en référence à l'abbaye de Lerinnes. Cette dernière est une des six abbayes de l'ordre des Trinitaires qui s'est implantée en Belgique. Celle-ci avait été fondée par le chevalier Gilles de Lerinnes, vers 1220, en remerciement à l'égard de cet ordre religieux qui l'avait libéré de sa captivité.

C'est à l'initiative de son bourgmestre Philippe Grégoire que la commune de Tourinnes-Saint-Lambert obtint l'usage de ces armoiries, et ce par un Arrêté Royal du 10 décembre 1965. Lorsque la nouvelle commune de Walhain naquit le 1er janvier 1977 suite à la fusion des Communes, la question des armoiries revint sur le tapis. Et, toujours à l'initiative de Philippe Grégoire, premier bourgmestre de Walhain, la décision fut prise de prendre les anciennes armoiries de Tourinnes-Saint-Lambert. Ce choix s'opéra facilement car ni Walhain-Saint-Paul ni Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin ne possédaient d'armoiries. Les autorités politiques prirent donc les seules qui existaient à l'échelle communale. Ainsi, le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 30 octobre 1979, demanda de pouvoir faire usage du sceau et des armoiries de l'ancienne commune de Tourinnes-Saint-Lambert. Cela fut entériné par l'Arrêté Royal du 11 août 1981.



Marché de Noël des écoles

Le vendredi 16 décembre 2022 s'est tenu le traditionnel marché de Noël organisé par les écoles communales de Walhain.

Autour d'un brasero et au pied des sapins, nous avons eu le plaisir d'écouter les enfants chanter Noël, exposer



leurs créations artistiques en n'oubliant pas, bien sûr, de rendre visite au Père Noël. De nombreux exposants étaient également présents : l'occasion de découvrir ou re-découvrir les talents de nos concitoyens.

Ce moment si convivial réunit un grand nombre de Walhinoises et Walhinois au cœur du village et participe



pleinement à faire circuler l'esprit de Noël : amitié, partage, entraide...

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble du corps professoral pour son investissement dans ce beau projet... rendez-vous à la prochaine édition !



« Charivari chez les lutins » un projet intergénérationnel !

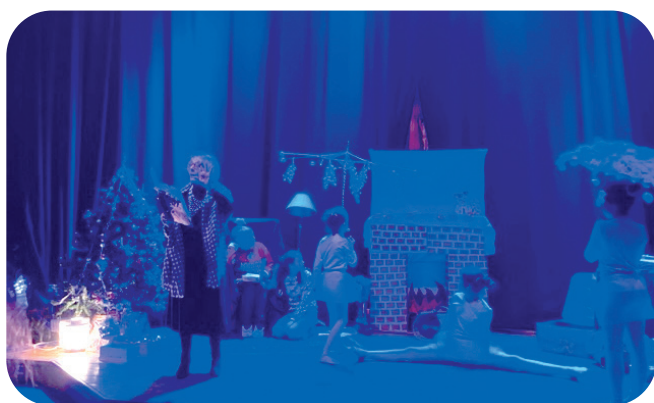
Participation citoyenne

Il y a deux mois, un appel à la population a été lancé, par le Plan de cohésion sociale de Walhain, afin de participer à la création d'une pièce de théâtre intergénérationnelle. Le but de ce projet était de créer du lien entre jeunes et aînés walhinoises et walhinois.

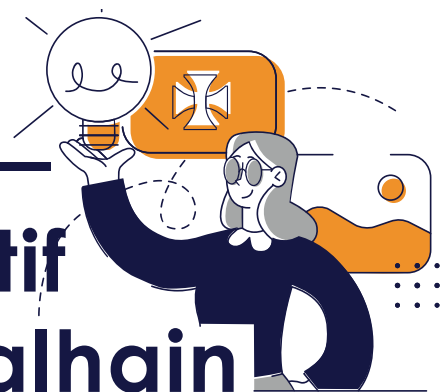


Quelques 15 citoyennes et un citoyen ont répondu à l'appel. Quelques répétitions plus tard, le résultat, présenté aux écoles le mercredi 21 décembre ainsi qu'aux citoyens le 23 décembre, fut bluffant...

Un grand MERCI à l'ensemble de cette belle troupe d'acteurs amateurs de nous avoir offert un moment de rêve et de rire.



Budget Participatif Walhain



Une idée pour votre commune ou votre quartier vous trotte dans la tête et vous avez toujours eu envie de la voir se réaliser ?

Ce qui suit pourrait vous intéresser !

La commune de Walhain, avec le soutien de la Fondation Rurale de Wallonie et de la Région wallonne, veut booster le développement d'initiatives citoyennes en lançant le « Budget Participatif » !

Cette initiative a pour objectif de permettre aux citoyens de devenir acteurs de leur commune en proposant leurs idées personnelles, sous forme de projets visant à améliorer le cadre de vie de la commune, dans l'intérêt général et de manière durable.

Il vous est également possible de soutenir les idées qui font écho chez vous en votant pour d'autres projets et ainsi rendre possible leurs réalisations !

Ok, mais où ça se passe ?

Tous les projets sont centralisés via une plateforme mise à sa disposition par la Fondation Rurale de Wallonie sur : participation.frw.be



Comment tout cela fonctionne-t-il exactement ?

La plateforme fonctionne suivant un système dit « de paniers », c'est-à-dire que vous disposez d'un budget et vous achetez tous les projets que vous voulez soutenir. Ensuite, ceux-ci seront analysés et soumis à un vote citoyen (50%) et un vote du comité de sélection (50%).



Ok, ça me plaît, et ça commence quand ?

Maintenant !

C'est le moment de donner forme à vos projets ! Ceux-ci pourront être déposés du 2 février au 2 avril ... À vos idées !





La Walhinette, c'est le projet d'une coopérative citoyenne de consom'acteurs qui permet à chacun un accès à une alimentation durable et saine et qui se donne aussi pour objectif de «nourrir» les relations entre les habitants de Walhain et des communes avoisinantes.

La Walhinette est une épicerie vivante faisant la part belle tant aux productions locales qu'aux produits éthiques et bio. Elle rassemblera ainsi, en un seul lieu, tous les produits nécessaires à la vie courante.

Comme toute coopérative, la Walhinette appartient aux coopérateurs qui détiennent le capital sous forme de parts de minimum 100€. Elle est aussi participative dans le sens où les consom'acteurs participent bénévolement 3h toutes les 4 semaines aux différentes tâches de l'épicerie. Ceci permet de diminuer la marge et rend ainsi le prix de vente le plus accessible possible tout en permettant une juste rémunération des producteurs. En tant que propriétaires, les coopérateurs prennent part aux décisions stratégiques de la Walhinette lors des assemblées générales (AG).

La Walhinette prendra normalement ses quartiers à Nil-Saint-Vincent dans l'ancienne épicerie des 4 Nils, juste en face de la place du Tram et adossée au restaurant le S'Pote.

Dernière chose : le Tax Shelter (réduction d'impôts) sera possible, sous conditions, pour les personnes physiques.

Plus d'infos sur : lawalhinette.be



Concours Trophées Incidences 2023 : Le BW récompense les projets éco-innovants !

Place à l'éco-innovation !

En 2023, les Trophées Incidences reviennent en Brabant wallon pour une septième édition !

Ce concours récompense les projets novateurs qui permettent des progrès en termes de développement

durable, de réduction de nos modes de production ou encore une utilisation plus efficace et plus responsable de nos ressources naturelles.

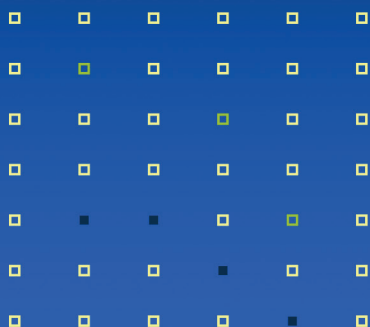
Les Trophées s'adressent, selon la catégorie envisagée, aux indépendants, TPE, PME, exploitants agricoles, associations, secteur éducatif, les start-up et les particuliers.

Les candidatures sont à envoyer pour le 20 février 2023 au plus tard. La participation au concours est gratuite.

Plus d'infos sur : tropheesincidences.be

NOUVELLE SAISON

**Je Cours**
pour ma **forme**
by Zatopek



Walhain 2023

Je Cours Pour Ma Forme est un programme d'initiation à la course à pied qui débute au niveau zéro ! Pas besoin d'être sportif confirmé. Les séances se déroulent au rythme d'une fois par semaine pendant trois mois. Chaque groupe est encadré par 2 animateurs brevetés.

Plus d'infos : animation@walhain.be

